



Communiqué de presse

Vendredi 29 mai 2020

Les Parisiens pourront profiter de leurs parcs et jardins dès demain

Alors qu'une nouvelle phase du déconfinement s'enclenche, le gouvernement a répondu à la demande de la Ville de Paris de réouverture des parcs et jardins parisiens.

Les Parisiennes et les Parisiens pourront profiter à partir de demain samedi de leurs parcs et jardins, des 10 tronçons de la petite ceinture et de la coulée verte dans les conditions suivantes :

- Les distanciations physiques et les gestes barrières devront être respectés ;
- Les regroupements ne devront pas dépasser 10 personnes.

En outre, la Ville de Paris recommande aux Parisiens d'y porter un masque. Si les circonstances le nécessitent, la Maire de Paris sollicitera le Préfet de Police pour y rendre le port du masque obligatoire.

L'accès aux pelouses et les pique-niques seront autorisés, dans le strict respect des conditions énoncées ci-dessus.

La pratique sportive individuelle est autorisée. Les aires de jeux rouvriront progressivement.

Afin d'assurer une réouverture en toute sécurité, les agents municipaux seront mobilisés et seront vigilants au respect des gestes barrières.

Contact presse :
Service de presse - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr